



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**22.01.2014 Bulletin 2014/04**

(51) Int Cl.:  
**G04B 19/26 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **13175337.8**

(22) Date de dépôt: **05.07.2013**

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**  
Etats d'extension désignés:  
**BA ME**

(72) Inventeurs:  
• **Corthesy, Yves**  
**2300 La Chaux-de-Fonds (CH)**  
• **Devevey, Bruno**  
**25300 Les Fourgs (FR)**

(30) Priorité: **17.07.2012 CH 10872012**

(74) Mandataire: **GLN SA**  
**Avenue Edouard-Dubois 20**  
**2000 Neuchâtel (CH)**

(71) Demandeur: **LVMH Swiss Manufactures SA**  
**2300 La Chaux de Fonds (CH)**

(54) **Mécanisme de phase de lune**

(57) La présente invention concerne un mécanisme de phases de lune comprenant :  
- une sphère (10) représentant la lune, comportant deux hémisphères distincts et montée pivotante en référence à un support (14) selon un premier axe,  
- une première chaîne cinématique d'entraînement automatique, destinée à faire tourner la sphère (10) autour de ce premier axe, sensiblement à raison d'une rotation

par lunaison.

Pour corriger l'inclinaison de la représentation de la lune, ladite sphère (10) est montée pivotante selon un deuxième axe perpendiculaire au premier axe et croisant le premier axe sensiblement au centre de ladite sphère (10), ledit mécanisme comprenant une deuxième chaîne cinématique d'entraînement, destinée à faire tourner la sphère (10) autour du deuxième axe.

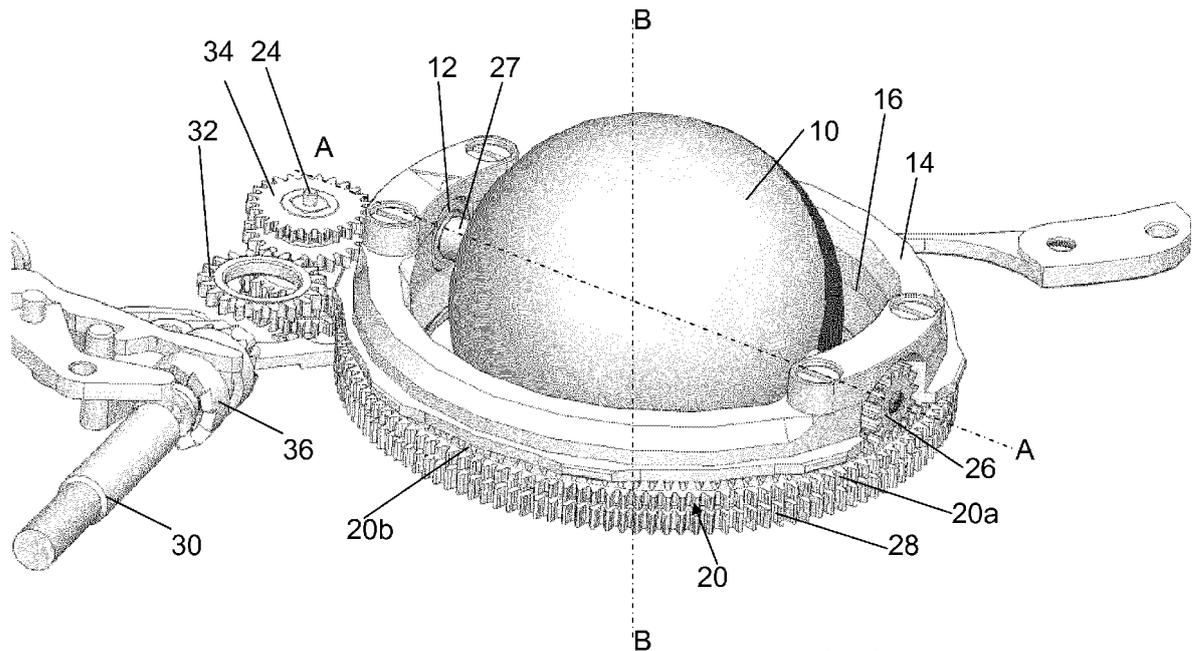


Fig. 3

## Description

### Domaine technique

**[0001]** La présente invention se rapporte au domaine de l'horlogerie. Elle concerne, plus particulièrement, un mécanisme de phases de lune comprenant :

- une sphère représentant la lune et montée pivotante en référence à un support selon un premier axe, et
- une chaîne cinématique d'entraînement automatique, destinée à faire tourner la sphère autour de ce premier axe, sensiblement à raison d'un tour par lunaison.

### Etat de la technique

**[0002]** Les mécanismes permettant l'affichage des phases de lune sont bien connus dans l'horlogerie. Généralement, ces affichages mettent en oeuvre des disques qui permettent, de manière simplifiée, de représenter les phases de la lune. On a également proposé, comme dans le document EP0566529, d'afficher les phases de la lune au moyen d'une lune représentée par une sphère comportant deux moitiés de couleurs différentes. La sphère est montée pivotante autour d'un premier axe passant par le centre de la sphère et pivote également autour du centre du mouvement. Les mouvements combinés de la sphère permettent d'afficher les phases de lune.

**[0003]** On sait que, depuis la terre, la lune est vue différemment selon la latitude à laquelle un observateur se trouve ou selon les heures de la journée. Les marques horlogères proposent, le plus souvent, des montres affichant les phases de la lune vues depuis l'hémisphère sud ou depuis l'hémisphère nord, en donnant une représentation moyenne, correspondant sensiblement à ce qu'un observateur peut voir lorsqu'il est situé sur une latitude de 30° sud ou nord. La représentation offerte par une pièce d'horlogerie munie d'un affichage des phases de lune ne correspond donc pas, le plus souvent, à la réalité observée par le porteur de cette montre.

**[0004]** En outre, on connaît, de l'Horloge Astronomique de Prague, un affichage des phases de lune particulier. Son fonctionnement est décrit dans la publication « Astronomische Indikationen bei Uhren », Glaser G, Jahrbuch der deutschen Gesellschaft für Chronometrie, vol. 40, 1989, p. 140-141. Cet affichage comprend une sphère représentative de la lune, supportée en glissement sur une première tige, qui est pivotée autour du centre de l'horloge. La sphère est liée par une deuxième tige à un second axe ne passant pas par la sphère, autour duquel la sphère tourne. Ce deuxième axe est mobile, et tourne lui-même autour du centre de l'horloge, auquel il est lié par une troisième tige. La sphère tourne en outre autour de son propre axe, parallèlement à la première tige, à raison d'un tour par lunaison grâce à l'effet de la gravité sur une masse située à l'in-

térieur de la sphère. Cette masse est solidaire de lames en forme de taraudage partiel qui interagissent avec 57 dents disposées autour du pourtour intérieur de la sphère afin de l'entraîner en rotation autour de son propre axe lors de la rotation de la première tige autour du centre de l'horloge. Ce mécanisme permet de présenter une représentation de la lune ne correspondant qu'à un seul endroit, et ne convient pas à une application portable, notamment à cause de l'utilisation de la force gravitationnelle pour une partie de l'entraînement de la sphère.

**[0005]** La présente invention a pour but de résoudre ce problème en permettant d'afficher les phases de lune dans une pièce d'horlogerie de manière plus réaliste, en tenant notamment compte de l'heure du jour ou de la latitude à laquelle le porteur de cette pièce d'horlogerie se trouve.

### Divulgation de l'invention

**[0006]** De façon plus précise, l'invention concerne un mécanisme d'affichage des phases de la lune, comprenant :

- une sphère représentant la lune, comportant deux hémisphères distincts et montée pivotante en référence à un support selon un premier axe,
- une première chaîne cinématique d'entraînement automatique, destinée à faire tourner la sphère autour de ce premier axe, sensiblement à raison d'une rotation par lunaison.

**[0007]** Selon l'invention, la sphère est montée pivotante selon un deuxième axe perpendiculaire au premier axe et croisant le premier axe sensiblement au centre de ladite sphère. Le mécanisme comprend une deuxième chaîne cinématique d'entraînement, destinée à faire tourner la sphère autour du deuxième axe pour corriger l'inclinaison de la représentation de la lune.

**[0008]** D'autres caractéristiques avantageuses de l'invention sont proposées dans les revendications.

### Brève description des dessins

**[0009]** D'autres détails de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description qui suit, faite en référence aux figures annexées, dans lesquelles :

- les figures 1 et 2 sont des représentations schématiques de l'invention, et
- les figures 3 et 4 sont deux vues en perspective d'un mécanisme de phases de lune selon l'invention.

### Mode(s) de réalisation de l'invention

**[0010]** On peut voir sur les figures illustrant un mode de réalisation particulier d'un mécanisme de phases de lune selon l'invention, une sphère 10 représentant la lune. Cette sphère 10 comporte deux hémisphères dis-

tincts afin de figurer la face de la lune éclairée par le soleil et la face située dans l'ombre. Ces deux hémisphères peuvent être obtenus soit en réalisant la sphère 10 sous forme de deux moitiés de couleur distincte, comme dans l'exemple proposé, soit en recouvrant la sphère 10 d'un cache hémisphérique de couleur distincte.

**[0011]** Comme on le schématise sur les figures 1 et 2, le but de la présente invention est de faire pivoter la sphère 10 selon un premier axe A-A, de manière à afficher les phases de la lune au cours d'un cycle lunaire, tout en permettant de faire pivoter la sphère 10 selon un deuxième axe B-B perpendiculaire au premier axe A-A et croisant le premier axe sensiblement au centre de ladite sphère 10. En faisant pivoter la sphère 10 selon ce deuxième axe B-B, on peut corriger l'inclinaison de la représentation de la lune, afin de l'adapter, par exemple en fonction de la latitude ou en fonction de l'heure du jour ou encore en fonction d'un second fuseau horaire. Ainsi, les figures 1 et 2 proposent deux positions dans lesquelles la phase de lune est la même, mais avec une inclinaison différente de la lune.

**[0012]** Plus précisément, la sphère 10 est montée pivotante selon le premier axe A-A, au moyen de paliers 12 agencés dans un support 14 qui définit un logement 16 à l'intérieur duquel prend place la sphère 10.

**[0013]** Pour l'entraînement de la sphère 10 autour du premier axe A-A, le mécanisme selon l'invention comprend une première chaîne cinématique d'entraînement automatique, destinée à faire tourner la sphère 10 autour de ce premier axe A-A, sensiblement à raison d'une rotation par lunaison (soit 29,5 jours ou, plus précisément 29,530589 jours). Typiquement, cette première chaîne cinématique est agencée de manière à entraîner la sphère 10, à partir d'une roue des heures ou d'une roue vingt-quatre heures d'un mouvement de base, les rapports d'engrenage étant déterminés de manière à obtenir la vitesse souhaitée. On a représenté symboliquement sur la figure 4, un organe d'affichage 18 entraîné par le mouvement de base pour afficher une information relative au temps courant.

**[0014]** Dans un mode de réalisation préféré et illustré sur les dessins, la première chaîne cinématique d'entraînement automatique comprend une bague dentée circulaire 20 entourant la sphère 10. La bague dentée circulaire 20 comprend une première denture 20a pour être entraînée par le mouvement de base via un premier mobile 22 disposé sur un arbre de transmission 24, et une deuxième denture 20b engrenant avec un pignon 26 que comporte la sphère 10, ce pignon 26 étant monté sur un tigeon 27 orienté selon le premier axe A-A.

**[0015]** Pour entraîner la sphère 10 selon le deuxième axe B-B, le mécanisme comprend une deuxième chaîne cinématique d'entraînement, qui peut être soit un entraînement manuel typiquement dans le cas d'une adaptation à la latitude, ou un entraînement automatique, dans le cas d'une adaptation en fonction de l'heure du jour ou d'un second fuseau horaire.

**[0016]** La deuxième chaîne cinématique comprend

une denture circulaire 28 concentrique à la bague dentée circulaire 20, cette denture circulaire 28 étant agencée sur le support 14. Ainsi, la sphère 10 et le support 14 sont solidaires en rotation autour du deuxième axe B-B.

**[0017]** Pour l'entraînement de la denture circulaire 28, l'exemple illustré propose un entraînement manuel qui sera détaillé ci-après.

**[0018]** Ainsi, on comprend qu'une rotation de la sphère 10 selon le premier axe A-A permet d'indiquer les différentes phases de lune, tandis qu'une rotation de la sphère 10 selon le deuxième axe B-B permet de modifier l'inclinaison de la représentation de la lune.

**[0019]** Pour effectuer une correction de l'indication de la phase de la lune, le mécanisme selon l'invention comprend une troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, destinée à faire tourner la sphère 10 autour du premier axe.

**[0020]** La troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel est agencée pour entraîner la bague dentée circulaire 20 au moyen d'un premier organe de commande manuel. Typiquement, le premier organe de commande est une tige de commande 30, susceptible d'occuper plusieurs positions axiales, dont l'une d'elle lui permet, via un ou plusieurs renvois 32, d'actionner une roue 34 monté sur l'arbre de transmission 24. La tige de commande 30 est, par exemple, dotée d'un pignon coulant 36, actionné par un système de tirette. Sur les figures, le pignon coulant 36 n'est pas en prise avec le renvoi 32.

**[0021]** Par sécurité et pour éviter toute contrainte excessive dans les différents mobiles du mécanisme, l'homme du métier pourra prévoir un découplage de la première chaîne cinématique et de la troisième chaîne cinématique, ceci afin d'éviter de perturber le fonctionnement du mouvement lors d'une correction. On pourra ainsi intercaler une friction entre le mouvement de base et l'arbre de transmission 24. Le découplage peut aussi permettre d'éviter tout blocage lors de l'entraînement de la sphère 10 par le mouvement si la tige de commande 30 est en position de correction et que le pignon coulant 36 est en prise avec le renvoi 32. On pourra ainsi prévoir de connecter la roue 34 à l'arbre de transmission 24 au moyen d'un système de limitation de couple ou d'encliquetage, tel qu'un doigt élastique.

**[0022]** Ainsi, la deuxième chaîne cinématique et la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel sont synchronisées de manière à faire pivoter la sphère 10 uniquement selon le premier axe A-A, le support 14 restant immobile lors d'une telle correction, ou, comme on va le comprendre ci-après, uniquement selon le deuxième axe B-B.

**[0023]** Dans le mode de réalisation illustré, la correction de l'inclinaison de la lune est faite manuellement. De préférence, cette correction se fait sans incidence sur l'indication de la phase de lune, sans quoi il faudrait ultérieurement et au surplus, corriger l'indication de la phase de lune. On comprend donc qu'il ne s'agit pas simplement de faire tourner le support 14 autour du deuxième axe B-B, car le pignon 26 porté par la sphère 10

roulerait alors sur la bague dentée circulaire 20, produisant une rotation de la sphère 10 autour du premier axe A-A.

**[0024]** Ainsi, il faut actionner simultanément et à la même vitesse, la bague dentée circulaire 20 et le support 14, afin de n'avoir pas de déplacement relatif entre l'une et l'autre.

**[0025]** Une première possibilité, non représentée, pourrait être d'avoir un organe de commande dédié à la correction de l'inclinaison de la sphère 10 et indépendant de l'organe de commande dédié à la correction de l'indication de la phase de lune. Pour la correction de l'inclinaison de la sphère 10, une tige de commande ou un poussoir peuvent être agencés de manière à actionner un mobile à deux étages, dont l'un est en prise avec la bague dentée circulaire 20 et dont l'autre est en prise avec la denture circulaire 28 du support 14, pour les entraîner simultanément et à la même vitesse.

**[0026]** Dans la variante proposée, l'entraînement soit uniquement de la bague dentée circulaire 20, soit de la bague dentée circulaire 20 et de la denture circulaire 28 du support 14, se fait au niveau d'un même mobile d'entrée, en l'occurrence au niveau de l'arbre de transmission 24. La deuxième chaîne cinématique comprend un deuxième mobile 38 monté libre sur l'arbre de transmission 24, en prise avec la denture circulaire 28 du support 14.

**[0027]** Le mécanisme comprend un système d'embrayage 40 susceptible d'évoluer entre :

- une position débrayée, dans laquelle le premier mobile 22 et le deuxième mobile 38 sont indépendants en rotation, de sorte que, via la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, seul le premier mobile 22 est entraîné, permettant de procéder à la correction de l'indication de la phase de lune, et
- une position embrayée, dans laquelle le premier mobile 22 et le deuxième mobile 38 sont solidaires en rotation afin d'entraîner simultanément et à la même vitesse, via la deuxième chaîne cinématique d'entraînement et la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, la bague dentée circulaire 20 et de la denture circulaire 28 du support 14.

**[0028]** Le système d'embrayage 40 est associé à la deuxième chaîne cinématique d'entraînement et à la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, de manière à être en position embrayée lors de la mise en train de la deuxième chaîne cinématique d'entraînement, et en position débrayée lors de la mise en train de la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel. Cette association est obtenue, par exemple, par un levier 42 positionné en fonction de la position axiale de la tige de commande 30 actionnant la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel. Le levier 42 amène le système d'embrayage 40 en position débrayée lorsque l'utilisateur amène la tige de commande 30 en position de correction.

**[0029]** Le système d'embrayage 40 peut être, comme proposé dans l'exemple, un embrayage de type vertical, le deuxième mobile 38 étant susceptible de se déplacer axialement sur l'arbre de transmission 24 pour être solidaire en rotation ou libre en référence au premier mobile 22. Ce type d'embrayage est connu de l'homme du métier et n'a pas besoin d'être décrit en détail.

**[0030]** Dans le cas d'un mobile d'entrée unique, on peut prévoir, outre le premier organe de commande associé à la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, un deuxième organe de commande associé à la deuxième chaîne cinématique. On peut également entraîner l'arbre de transmission 24 uniquement par le premier organe de commande agencé pour actionner la roue 34. Ainsi, dans l'exemple, c'est la même tige de commande 30 qui permet de corriger l'inclinaison de la représentation de la lune et l'indication de la phase de lune.

**[0031]** Par exemple, dans une première position axiale de la tige de commande 30, celle-ci n'a pas d'action sur le mécanisme de phases de lune. Dans une deuxième position axiale, le pignon coulant 36 est relié cinématiquement à la roue 34 de l'arbre de transmission 24 et le système d'embrayage 40 est en position embrayée, permettant la correction de l'inclinaison de la représentation de la lune. Dans une troisième position axiale, le pignon coulant 36 demeure relié cinématiquement à la roue 34 de l'arbre de transmission 24 et le système d'embrayage 40 est en position débrayée, permettant la correction de l'indication de la phase de lune.

**[0032]** Ainsi est proposé un mécanisme de phase de lune tridimensionnel, permettant de corriger l'inclinaison de la représentation de la lune. Ce qui a été décrit pour l'entraînement de la sphère 10 selon le premier axe A-A peut être transposé aisément par l'homme du métier, à un entraînement d'un cache mobile selon le premier axe A-A, autour d'une sphère 10 montée fixe sur le support 14. L'homme du métier pourra également adapter la description ci-dessus de manière à avoir une correction automatique de l'inclinaison de la représentation de la lune, par exemple en fonction de l'heure du jour ou d'un deuxième fuseau horaire. De même, pour les organes de commande proposés pour commander les deuxième et troisième chaînes cinématiques, toutes les combinaisons de poussoirs et de couronnes sont possibles. Une couronne peut servir pour la correction de la phase de lune alors que des poussoirs peuvent servir pour corriger l'inclinaison (par exemple un poussoir pour tourner dans un sens et un autre poussoir pour tourner dans l'autre sens) ou inversement.

## Revendications

### 1. Mécanisme de phases de lune comprenant

- une sphère (10) représentant la lune, comportant deux hémisphères distincts et montée pivotante en référence à un support (14) selon un

premier axe,  
- une première chaîne cinématique d'entraînement automatique, destinée à faire tourner la sphère (10) autour de ce premier axe, sensiblement à raison d'une rotation par lunaison,

**caractérisé en ce que** ladite sphère (10) est montée pivotante selon un deuxième axe perpendiculaire au premier axe et croisant le premier axe sensiblement au centre de ladite sphère (10), ledit mécanisme comprenant une deuxième chaîne cinématique d'entraînement, destinée à faire tourner la sphère (10) autour du deuxième axe pour corriger l'inclinaison de la représentation de la lune.

2. Mécanisme de phases de lune selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'il** comprend une troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, destinée à faire tourner la sphère (10) autour du premier axe pour corriger l'indication de la phase de lune.
3. Mécanisme de phases de lune selon l'une des revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** la sphère (10) et le support (14) sont solidaires en rotation autour du deuxième axe.
4. Mécanisme de phases de lune selon l'une des revendications 2 et 3, **caractérisé en ce que** la deuxième chaîne cinématique et la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel sont synchronisés de manière à faire pivoter la sphère (10) uniquement selon le premier ou le deuxième axe.
5. Mécanisme de phases de lune selon la revendication 4, **caractérisé en ce qu'il** comprend un système d'embrayage (40) permettant de synchroniser la deuxième chaîne cinématique d'entraînement et la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel.
6. Mécanisme de phases de lune selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la première chaîne cinématique d'entraînement automatique comprend une bague dentée circulaire (20) concentrique au deuxième axe et entourant ladite sphère (10), cette dernière comprenant un pignon (26) monté sur un tigeon (27) orienté selon le premier axe et engrenant avec ladite bague dentée circulaire (20).
7. Mécanisme de phases de lune selon la revendication 6 en combinaison avec la revendication 2, **caractérisé en ce que** la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel est agencée pour entraîner ladite bague dentée circulaire (20) au moyen d'un premier organe de commande manuel.
8. Mécanisme de phases de lune selon l'une des re-

vendications 6 et 7, **caractérisé en ce que** le support (14) comprend une denture circulaire (28) concentrique à ladite bague dentée circulaire (20).

9. Mécanisme de phases de lune selon les revendications 7 et 8, **caractérisé en ce que** la deuxième chaîne cinématique d'entraînement est agencée pour entraîner la denture circulaire (28) au moyen dudit premier organe de commande manuel ou d'un deuxième organe de commande manuel.
10. Mécanisme de phases de lune selon la revendication 5 et la revendication 9, **caractérisé en ce que** le système d'embrayage (40) est susceptible d'évoluer entre
  - une position débrayée, dans laquelle l'organe de commande manuel entraîne uniquement la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel, et
  - une position embrayée dans laquelle l'organe de commande manuel entraîne simultanément la deuxième chaîne cinématique d'entraînement et la troisième chaîne cinématique d'entraînement manuel.
11. Mécanisme de phases de lune selon la revendication 10, dans lequel l'organe de commande est une tige de commande (30) susceptible d'occuper au moins deux positions axiales, **caractérisé en ce que** ledit organe de commande est connecté au système d'embrayage (40) de manière à ce que le système d'embrayage (40) est en position débrayée lorsque la tige de commande (30) est dans une première position axiale et le système d'embrayage (40) est en position embrayée lorsque la tige de commande est dans une deuxième position axiale.
12. Mécanisme de phases de lune selon l'une des revendications 2 à 11, **caractérisé en ce qu'il** comprend un découplage de la première chaîne cinématique et de la troisième chaîne cinématique.

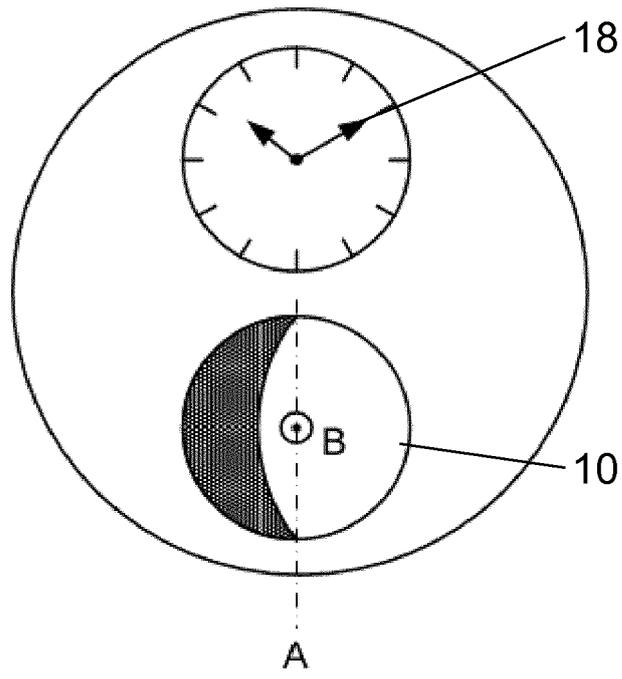


Fig. 1

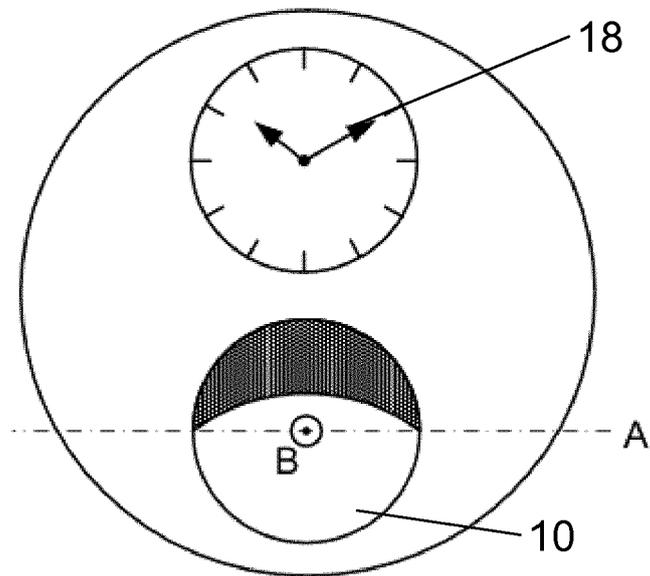


Fig. 2

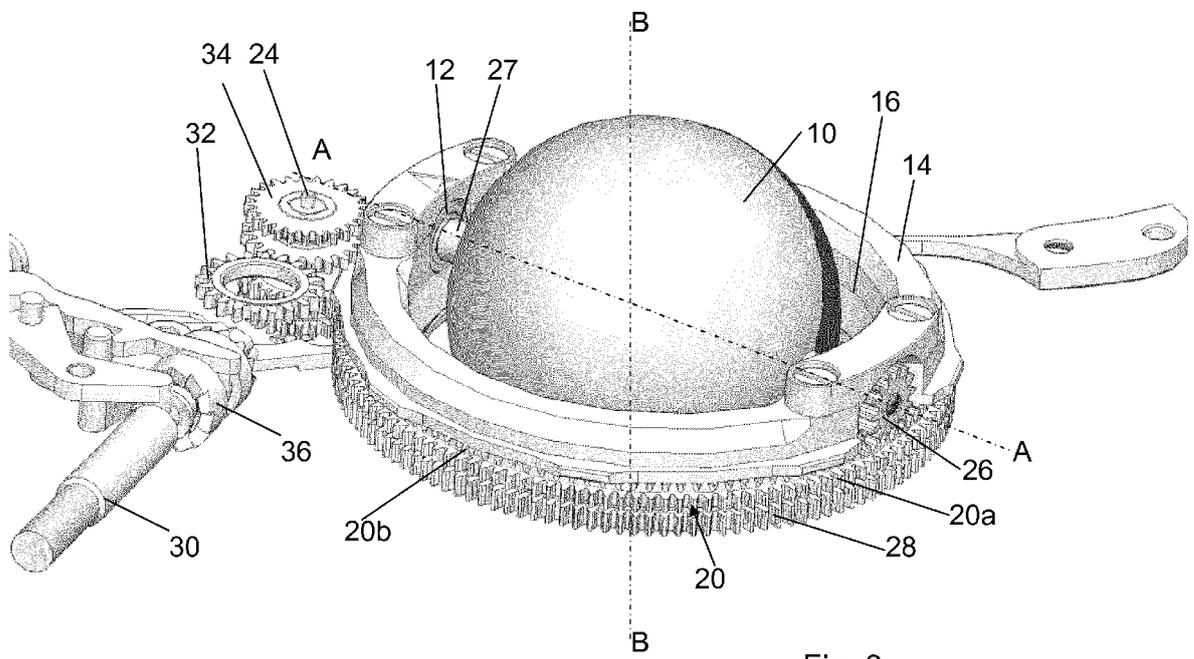


Fig. 3

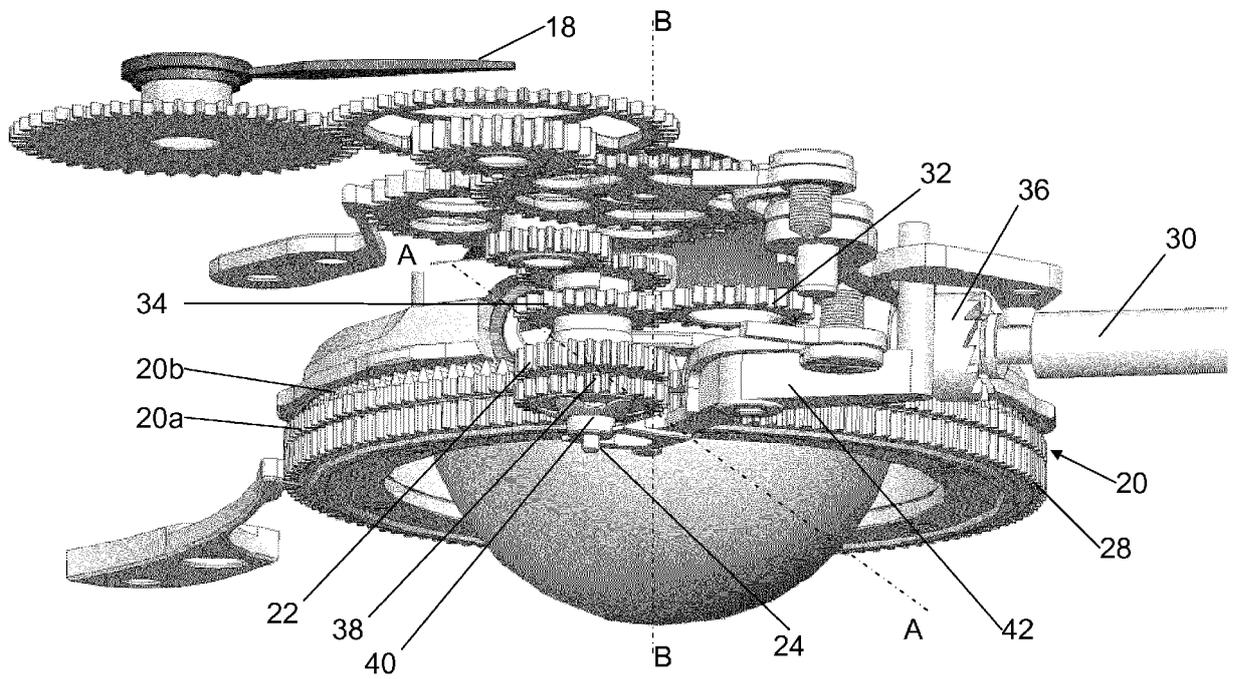


Fig. 4



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 13 17 5337

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A,D	GLASER G: "ASTRONOMISCHE INDIKATIONEN BEI UHREN", JAHRBUCH DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FUR CHRONOMETRIE, DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FUR CHRONOMETRIE E.V. STUTTGART, DE, vol. 40, 1 janvier 1989 (1989-01-01), pages 139-161, XP000102620, ISSN: 0373-7616 * page 140 - page 141 * -----	1-12	INV. G04B19/26
A	DE 39 18 647 A1 (UNKEL MANFRED DIPL KAUFM [DE] BUNZ MONTRES S A [CH]) 21 février 1991 (1991-02-21) * revendication 2; figures 2.1, 2.2 * -----	1-12	
A,D	EP 0 566 529 A1 (BUNZ MONTRES SA [CH]) 20 octobre 1993 (1993-10-20) * revendication 1; figures 2,4 * -----	1-12	
A	CH 697 674 B1 (BETHUNE SA DE [CH]) 15 janvier 2009 (2009-01-15) * alinéa [0004]; figure 1 * -----	1-12	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
A	WO 91/11756 A1 (RICHARD JEAN PIERRE [FR]) 8 août 1991 (1991-08-08) * revendication 1; figures 1-8 * -----	1-12	G04B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche <b>La Haye</b>		Date d'achèvement de la recherche <b>25 septembre 2013</b>	Examineur <b>Guidet, Johanna</b>
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	

1  
EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 13 17 5337

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-09-2013

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 3918647	A1	21-02-1991	AUCUN	
-----				
EP 0566529	A1	20-10-1993	AT 154146 T	15-06-1997
			CH 684981G A3	28-02-1995
			DE 59306632 D1	10-07-1997
			EP 0566529 A1	20-10-1993
-----				
CH 697674	B1	15-01-2009	AUCUN	
-----				
WO 9111756	A1	08-08-1991	FR 2657439 A1	26-07-1991
			WO 9111756 A1	08-08-1991
-----				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- EP 0566529 A [0002]

**Littérature non-brevet citée dans la description**

- **GLASER G.** Astronomische Indikationen bei Uhren.  
*Jahrbuch der deutschen Gesellschaft für Chronometrie*, 1989, vol. 40, 140-141 [0004]